ensa paris la villette

Note de service
à l'attention des

ENSEIGNANTS, PERSONNELS ATS et des ETUDIANTS

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MODALITES DE VOTE

Les élections des membres du Conseil d'Administration auront lieu **les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2018 de 9h à 19h** en salle d'exposition.

Les électeurs peuvent également, en cas d'indisponibilité, exercer leur droit de vote par procuration (cf. Annexe). Le mandataire désigné doit être électeur dans le même collège électoral que le mandant. Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.

Enfin, je vous remercie de vous munir d'une pièce d'identité ou carte étudiante pour voter.

Je compte sur votre mobilisation.

Paris, le 13 juin 2018

Le Directeur